4 6 3 1 1 1 1	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD	
École	Procès-verbal du	
de la	5° CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 26 février 2025, 18 h 30	
ano (Co	À la bibliothèque de l'école de la Marelle	
■ <b>■</b> arelle		
	Présences :	
	☐ Madame Émilie Bilodeau, parent substitut	
	☐ Madame Marie-Claude Nicole, personnel enseignant	
	☐ Madame Caroline Labbé, personnel de soutien	
	☑ Monsieur François Gagnon, représentant de la communauté substitut	
	1. Mot de bienvenue de la présidente et vérification du quorum	
	Ouverture de la séance à 18 h 35 et vérification du quorum. Madame Mélanie	
	Savoie souhaite la bienvenue à tous. Madame Savoie préside la rencontre.	
	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
	Madame Savoie fait la lecture de l'ordre du jour.	
	Un point varia est ajouté au point 20.	
cŕ 2025 02 26		
CÉ-2025-02-26 #01	L'adoption est proposée par Mélanie Savoie et appuyée par Marie-Ève Cyr.	
#01		
	3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre	
CÉ-2025-02-26	L'adoption est proposée par Marie-Ève Cyr et appuyée par Aryane Dufresne	
#02	Bernatchez.	
	A Namination common namedocutants manufacture and a second control of the second control	
	4. Nomination comme représentante pour le personnel de soutien	
	Carolina Labbá membro du carvico de gardo et aido à la classa care de réservent	
	Caroline Labbé, membre du service de garde et aide à la classe sera dorénavant	
	la représentante du personnel de soutien.	

### 5. La parole au public

Madame Savoie rappelle que les parents substituts peuvent s'exprimer à ce point.

Madame Bélanger-Fortin amène la question d'un parent. Plusieurs CSS autorisent maintenant les noix dans les écoles (Bas du Fleuve et Montréal entre autres). Des études ont été faites sur le sujet et il semblerait que l'interdiction amène un faux sentiment de sécurité. Madame Catherine Chabot explique que des réflexions ont déjà eu lieu pour permettre l'hummus dans l'école et l'infirmière n'était pas en accord. Madame Gagnon trouve que la tâche de l'éducatrice est facilitée par l'absence de noix et que cela pourrait être une gestion complexe.

Madame Veilleux va amener la question au comité de parents.

# 6. Mot du représentant de la communauté

Monsieur Ouellet fait un résumé de ce qui se passe aux loisirs à la municipalité. La patinoire est toujours pleine et la piste de ski de fond est belle et aussi beaucoup utilisée.

Le quadrathlon des neiges a aussi eu lieu et regroupait beaucoup d'enfants du primaire et du secondaire.

Il y a une nouvelle coordonnatrice cet été qui prépare actuellement le camp de jour. Une programmation est aussi offerte pour la semaine de relâche.

# 7. Mot du Comité de parents

# a) Prix mérite pour l'engagement parental :

Madame Bélanger-Fortin a fait les vérifications pour le prix Mérite qui pourrait être remis à des parents engagés dans l'école. Une résolution doit être complétée afin de pouvoir remettre des certificats.

# CÉ-2025-02-26 #03

Il est proposé par Marie-Ève Cyr appuyé par Marie-Claude Nicole et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2025 et de remettre des prix de la catégorie Mérite ;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

Madame Bélanger-Fortin enverra la résolution à madame Savoie, qui transmettra le tout.

https://espacemembre.fcpq.qc.ca/fr/forms/snep-merite-2025

Le CÉ souhaitait que la reconnaissance soit remise à madame Mireille Veilleux pour son implication au conseil d'établissement et au comité de parents du CSS. En 2023-2024, il avait été proposé de remettre une reconnaissance à madame Marie-Claude Fournier pour son implication au CÉ, dans l'OPP ainsi que pour

l'organisation de la course des Moulins. À la connaissance des membres du CÉ, cela n'a jamais été fait et la reconnaissance pourrait lui être remise cette année.

### b) Conférence :

Madame Veilleux annonce que, le 18 mars prochain, un expert sur la santé (M. Jean-Pierre Després) offrira une conférence. L'invitation a été partagée aux parents du CSS cette semaine.

# 8. Mot de la représentante de l'OPP;

# a) Retour sur la conférence CIEL 28 janvier 2025

La conférence était très intéressante. Elle portait sur une utilisation consciente et avisée des écrans en général. En présentiel, environ 8 parents ont assisté à la conférence. Cette conférence a permis à chaque participant de repartir avec des outils pertinents pour leur propre utilisation des écrans et celle de leurs enfants.

Toutefois, cela a peu répondu à notre besoin pour le positionnement sur le partage de photos sur les réseaux sociaux. La conférencière recommandait de demander l'accord de l'enfant avant de publier une photo sur les réseaux sociaux. Le risque que les photos soient utilisées de façon malveillante est rare. Il faut toutefois faire attention avec le partage de données sensibles (âge, date d'anniversaire...)

Madame Veilleux confirme que cela a répondu à un besoin parental. Au comité de parent, un spécialiste de l'intelligence artificielle a amené plus d'informations pertinentes. Elle va vérifier s'il y aurait un besoin de l'inviter pour parler plus largement aux parents du CSS.

Monsieur Lavoie va prendre le pouls de ce qui se fait dans les autres écoles. Il partage la position de madame Savoie et des parents du CÉ. Il se demande si le CSS pourrait outiller les écoles à ce sujet.

Madame Savoie va poursuivre les recherches puisque cette formation ne nous outille pas suffisamment pour prendre une décision éclairée pour l'école. Elle propose de garder le statut quo et de continuer à publier uniquement des photos sur lesquelles il n'est pas possible de voir le visage des enfants.

Madame Veilleux rappelle que les enfants qui ne pouvaient pas être photographiés étaient avant exclus. Aucune décision ne peut faire l'unanimité.

#### b) Course des Moulins :

Madame Dufresne-Bernatchez mentionne que monsieur Carol Gravel faisait de l'animation à l'arrivée à la course des Moulins. Il ne pourra pas être présent cette année. Une personne est donc recherchée pour accueillir les enfants à la ligne d'arrivée (idéalement quelqu'un de l'école qui connait les enfants et peut les accueillir en les appelant par leurs noms).

Madame Dufresne-Bernatchez demande un suivi à madame Sophie Masson pour la Fabrique à projets. De plus en plus de commanditaires veulent payer par virement. En passant par la fabrique à projets, ils pourront cliquer directement sur « dons ». Monsieur Lavoie va communiquer avec eux pour donner son autorisation. Il est recommandé d'utiliser cette plate-forme pour les prochaines éditions de la course.

# c) Projets de l'OPP :

Madame Cyr a trois projets sur la table. Elle souhaite les présenter à monsieur Lavoie pour avoir son autorisation, puis à des enseignants qui souhaiteront s'impliquer. Elle souhaite pouvoir présenter cela officiellement au prochain CÉ.

- 1) Projet avec une artiste de Beaumont qui pourra donner des cours de peinture et d'art pour les enfants. Le frais serait uniquement un montant pour le matériel. L'artiste offre son temps et son expertise gratuitement. Elle serait prête à offrir jusqu'à 10 cours.
- 2) Formation (atelier) d'une heure pour montrer aux enfants comment s'approcher des animaux de compagnie ou jouer avec des animaux. Elle peut utiliser de vrais animaux ou des toutous.
- 3) Projet pour la journée des petits entrepreneurs qui a lieu le 7 juin. Elle a un programme d'ateliers (4) pour montrer aux enfants à démarrer de petites entreprises.

Monsieur Dave Ouellet avait déjà eu la demande de participer à la journée des petits entrepreneurs à Beaumont. Le projet n'avait pas eu lieu, mais cela pourrait être ramené sur la table. Madame Cyr pense qu'il serait pertinent de ramener cela à Beaumont.

### 9. Mot du service de garde

# a) Approbation du programme d'activités :

Le programme avait été mis sur le lien TEAMS de la dernière rencontre.

# CÉ-2025-02-26 #04

Proposé par Aryane Dufresne Bernatchez Appuyé par Marie-Ève Cyr

Madame Gagnon mentionne qu'elle travaille actuellement sur le prochain programme d'activités.

### b) Inscriptions et semaine de relâche :

Les inscriptions sont commencées pour le service de garde pour la prochaine année scolaire. Les parents ont jusqu'au 7 mars pour inscrire les enfants.

La prochaine journée pédagogique a lieu le 10 mars avec madame Karell Blais qui viendra parler aux enfants de son voyage en Afrique.

Madame Savoie a entendu que des écoles primaires se jumellent pendant la semaine de relâche pour pouvoir offrir du service aux enfants. Il serait peut-être possible de vérifier auprès de Saint-Michel ou d'autres écoles aux alentours. Il y a eu 22 inscriptions cette année.	
c) Cabanon: Pour le cabanon (conteneur), monsieur Lavoie regarde pour la possibilité d'avoir 2 cabanons, qui ont été bâtis par la formation professionnelle (ils les donnent). Il ne faudrait que faire une petite fondation et les déménager.	
Monsieur Lavoie rappelle que la réponse pour le nouveau gymnase nous sera donnée en juin. Il faut attendre cette décision. Il a vérifié et il est interdit dans Bellechasse d'avoir des conteneurs maritimes.	
10. Location/Entente avec la municipalité	
Monsieur Lavoie explique qu'il y a une entente depuis 2018-2019 pour l'utilisation du gymnase. Du côté de la municipalité, la salle communautaire, le moulin etc. sont accessibles pour l'école.	
11. Vétusté	
Madame Savoie informe que notre école a la cote C de vétusté. L'école est dans un état qui est dans la moyenne. Les nouvelles écoles ont la cote A.	
12. Entretien ménager	
Madame Savoie informe que cela va vraiment mieux au niveau de l'entretien ménager. Tout a été vérifié avec Myriam Matte du CSS et il n'y avait que des petits détails à améliorer. Le bilan est positif.	
Des rénovations ont lieu la semaine prochaine dans les salles de bain. Madame Cyr mentionne que l'eau des abreuvoirs est chaude. Il semblerait que la situation est pire à certains endroits, mais qu'elle est bonne à boire et froide dans d'autres abreuvoirs.	
13. Soumission deck hockey et demande de financement à la municipalité	
Le conseil d'élèves s'est mobilité et a fait une petite lettre avec Catherine Chabot. Elle a été transmise à la municipalité cette semaine.	
Monsieur Lavoie explique qu'il s'agit d'une demande de partenariat financier	
	semaine de relâche pour pouvoir offrir du service aux enfants. Il serait peut-être possible de vérifier auprès de Saint-Michel ou d'autres écoles aux alentours. Il y a eu 22 inscriptions cette année.  c) Cabanon:  Pour le cabanon (conteneur), monsieur Lavoie regarde pour la possibilité d'avoir 2 cabanons, qui ont été bâtis par la formation professionnelle (ils les donnent). Il ne faudrait que faire une petite fondation et les déménager.  Monsieur Lavoie rappelle que la réponse pour le nouveau gymnase nous sera donnée en juin. Il faut attendre cette décision. Il a vérifié et il est interdit dans Bellechasse d'avoir des conteneurs maritimes.  10. Location/Entente avec la municipalité  Monsieur Lavoie explique qu'il y a une entente depuis 2018-2019 pour l'utilisation du gymnase. Du côté de la municipalité, la salle communautaire, le moulin etc. sont accessibles pour l'école.  11. Vétusté  Madame Savoie informe que notre école a la cote C de vétusté. L'école est dans un état qui est dans la moyenne. Les nouvelles écoles ont la cote A.  12. Entretien ménager  Madame Savoie informe que cela va vraiment mieux au niveau de l'entretien ménager. Tout a été vérifié avec Myriam Matte du CSS et il n'y avait que des petits détails à améliorer. Le bilan est positif.  Des rénovations ont lieu la semaine prochaine dans les salles de bain.  Madame Cyr mentionne que l'eau des abreuvoirs est chaude. Il semblerait que la situation est pire à certains endroits, mais qu'elle est bonne à boire et froide dans d'autres abreuvoirs.  13. Soumission deck hockey et demande de financement à la municipalité  Le conseil d'élèves s'est mobilité et a fait une petite lettre avec Catherine Chabot. Elle a été transmise à la municipalité cette semaine.

	,		
	En haut de 10 000 \$, une 2 <sup>e</sup> soumission doit être obtenue. Monsieur Lavoie a fait une demande à Réparation sportives GQC inc. qui lui a été recommandé par le CSS. Nous avions déjà une soumission. Cela suit son cours.		
	14. Retour sur la photo scolaire		
	L'entreprise retenue est Belco Photo. Les trois entreprises ont été contactées. Les dates et les coûts ont été analysés. La date sera respectée et les coûts sont raisonnables. Une demande a été faite pour que les photos soient plus naturelles.		
	15. École alternative 2026-2027		
	Il est confirmé que cette école alternative (Freinet) ouvrira ses portes à St-Charles pour l'année scolaire 2026-2027. D'autres rencontres d'informations auront lieu d'ici-là pour bien informer les parents à ce sujet. Le minimum d'enfants est grandement dépassé. Environ 130 enfants sont inscrits.		
	Madame Veilleux rappelle que l'école, pour ouvrir, devait amener des élèves d'écoles dans lesquelles il y avait des enjeux d'espace. Monsieur Lavoie mentionne que plusieurs élèves proviennent de Saint-Charles. Nous ne connaissons pas le nombre d'enfants qui proviennent de Beaumont.		
	Le CSS s'est positionné sur l'ouverture de l'école, mais non sur le problème d'engorgement.		
	16. Approbation des sorties scolaires 2024-2025		
	Le document avait été rendu disponible sur le lien TEAMS de la dernière rencontre. Il a été modifié. Un ajout a été fait.		
CÉ-2025-02-26 #05	<ul> <li>Des corrections sont encore à faire : <ul> <li>Les 3<sup>e</sup> année vont faire de la raquette à la Balade et non du ski de fond.</li> <li>Il manque la sortie à Wendake en 3<sup>e</sup> année.</li> <li>Il manque aussi la sortie au PEPS pour 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année qui aura lieu le 17 juin.</li> <li>Le 14 mars, le sommet sportif (hockey) à Saint-Charles est aussi manquant.</li> </ul> </li> </ul>		
	Les parents rappellent qu'ils aimeraient être invités à l'avance lorsque des accompagnateurs sont requis. Madame Savoie précise qu'il serait possible de partager la feuille des sorties en début d'année.		
	Madame Chabot explique que les enfants ont souvent été consultés pour les idées de sorties.		

Une grille corrigée sera envoyée par courriel. Les membres du CÉ devront répondre par courriel pour approbation (répondre à tous).

Une lettre d'autorisation sera également envoyée pour une approbation pour l'année pour de petites sorties dans le village (par exemple, aller poster une lettre au Père-Noël, aller faire une pratique de course, etc.)

#### 17. Consultation des élèves

À chaque année, le CÉ a l'obligation de faire une consultation auprès d'élèves de l'école sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, aménagement des locaux, culture au sein de l'établissement, etc.)

#### Nous devons:

- -identifier le besoin de consultation (ex. : Qu'avons-nous besoin de savoir et dans quel objectif ? Quel est le délai pour consulter ?) ;
- -déterminer le moyen de consultation (ex. : Quelle forme prendra la consultation ? Comment allons-nous contacter les élèves ? Qui peut nous aider et comment assurer un fort taux de réponse ?);
- -analyser et suivre les résultats.

Madame Chabot mentionne que le conseil des élèves peut être consulté. Monsieur Lavoie explique qu'il est possible de consulter tous les élèves ou uniquement une partie des élèves.

Madame Nicole amène le sujet de la violence et de l'intimidation. Un questionnaire a déjà été complété en lien avec l'Université Laval. Les résultats ont été remis à l'école. Il s'agit des sujets qui sont souvent les plus importants. Madame Veilleux aimerait en savoir davantage sur le questionnaire qui a déjà été complété avant de poser des questions sur le sujet.

Madame Gagnon nomme qu'elle voit beaucoup d'anxiété parmi les élèves. Madame Chabot se demande si les enjeux d'espace impactent les enfants. Madame Savoie trouve qu'il s'agit d'un bon point et qu'il serait intéressant d'aller chercher le point de vue des enfants.

Madame Cyr dit que les enfants pourraient être consultés sur les activités qu'ils aimeraient faire ou sur les sorties extérieures (service de garde, temps de sortie à l'extérieur, accueil à l'extérieur ou à l'intérieur, etc.) et le temps de diner.

Madame Dufresne-Bernatchez propose de consulter les enfants sur les dépenses à effectuer avec l'argent de la course des moulins

Madame Savoie amène l'idée de questionner les élèves sur l'utilisation de leurs photos sur les réseaux sociaux. Madame Masson mentionne qu'il serait intéressant de questionner les élèves sur les méritas. Sont-ils en faveur? Pourquoi? Quelles catégories devraient s'y retrouver? Quelle devrait être la fréquence? Madame Chabot explique que les membres du personnel ont des opinions différentes sur le sujet et qu'il serait intéressant de sonder les élèves pour avoir leur avis. Les élèves pourraient aussi penser à des catégories nouvelles. Le sujet des méritas est retenu pour la consultation des élèves de cette année. Madame Savoie demande aux enseignantes de préparer des guestions pour le prochain conseil d'établissement. Les questions seront alors approuvées. 18. Retour sur la grille-matières pour le préscolaire Monsieur Lavoie explique que monsieur Bolduc avait fait une consultation pour la grille-matières. Avant d'envoyer des élèves à Saint-Michel pour l'éducation physique, il fallait revoir notre grille-matières. Un ajustement sera déposé sur Teams. Les élèves de maternelle auront 162 minutes de musique et 108 minutes d'éducation physique (plutôt que 162 minutes d'éducation physique). Madame Cyr demande si la période ne pourrait pas être remplacée par une période d'éducation physique à l'extérieur. À l'époque, un cours d'éducation physique avait été ajouté aux élèves de maternelle (actif au quotidien). Il manque 4 places dans l'horaire. En enlevant un cours pour les trois groupes de maternelle, la norme pour l'éducation physique est tout de même respectée. Il ne reste qu'un enjeu d'une place. Il y aura quand même une solution à trouver, des périodes à faire à l'extérieur sont envisagées. La diminution du nombre de minutes sera à approuver. Cela permettrait probablement à tous les élèves de rester à la Marelle pour leur éducation physique. Cela devra aussi être évalué en fonction du nombre de groupes pour la prochaine année. 19. Campagnes de financement pour le voyage à Toronto Monsieur Lavoie dit que 2 500 \$ ont été amassés avec les cannettes. Des cupcakes vont être refaits pour Pâques ainsi que le tirage de chocolats de Pâques. La possibilité de refaire une collecte de cannettes est aussi envisagée.

20. Varia

	Monsieur Gagnon se demande s'il y a une politique pour les cellulaires à l'école. Monsieur Lavoie explique qu'ils ne peuvent pas apporter de cellulaires ni autres objets électroniques de la maison.  Madame Bélanger-Fortin demande un suivi sur la question de Seesaw. L'école utilise encore l'application alors que son utilisation n'est plus autorisée dans plusieurs CSS pour des raisons de confidentialité des données des élèves. Madame Bilodeau mentionne que certaines écoles utilisent maintenant À petit pas, le même logiciel qui est utilisé par les CPE. Monsieur Lavoie fera des vérifications sur le sujet.	
	21. Date de la prochaine rencontre La prochaine rencontre aura lieu le 9 avril 2025 à 18 h 30.  Madame Dufresne-Bernatchez et madame Veilleux ne seront pas présentes. Les deux parents substituts sont donc invités.	
CÉ-2025-02-26 #06	<b>22. Levée de la séance</b> Il est proposé par Marie-Ève Cyr et appuyé par Ariane Bélanger-Fortin de lever la séance à 20 h 38.	

Éric Lavoie, directeur	Mélanie Savoie, présidente